

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date 18 Décembre 2020

L'an deux mil vingt, le 18 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Patrick OUTREBON, Maire.

Présents : Mmes Ludivine COLIN LESCOËL, Céline GODARD, Danièle TROUDE, Danielle VASSEUR, Morgane PADÉ, Claudie BARCENA, MM Dominique GODARD, Francis DUFEUILLE, Jérémy DECONYNCK, Philippe RENIER

Date de convocation : 11 décembre 2020

Secrétaire de séance : Mme Ludivine COLIN LESCROËL

Le compte rendu de la précédente réunion du conseil, après lecture, n'a fait l'objet d'aucune remarque

2020-044 Point et travaux salle polyvalente

Monsieur le Maire informe le conseil que le premier essai de fonctionnement de la fibre sur la commune est programmé au cours du premier trimestre 2021

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 10 octobre, il avait été décidé de nommer la voie communale n° 9 desservant la propriété de M. Francia rue de la Verrerie, cependant après consultation du cadastre, il apparait que cette voirie porte le nom de rue de Monchy, afin qu'il n'y ait pas de confusion, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de conserver la dénomination « Rue de Monchy », proposition que l'assemblée valide à l'unanimité.

Les travaux de peinture et réfection du sol de la salle de réunion sont achevés, reste le placard dans cette salle et l'électricité dans la grande salle, travaux programmés début 2021.

Monsieur le Maire est en attente de réception du devis pour la fourniture et pose des stores dans la salle de réunion et la grande salle.

Les chemins d'accès vers la salle polyvalente ont été stabilisés, ils seront mis en enrobé au printemps.

Il est signalé que les gouttières sont écrasées à certains endroits, ce qui laisse penser que des personnes trouvent judicieux de se promener sur le toit de la salle. Une fuite d'eau a été constatée dans la salle, une plaque changée récemment est tachée.

Le terrain de pétanque dans la cour de l'école primaire est achevé, celui sur la place a été resablé.

Au cimetière le robinet situé au fond a été remplacé

2020-045 Aménagement de sécurité

Dans le cadre du projet de l'aménagement de sécurité de la traversée du village, à la suite de la réunion sur site du 21 octobre, Monsieur le Maire présente le devis du bureau d'étude V3D CONCEPT pour la partie Ingénierie, maître d'œuvre et conseil 7 620.00 € ttc, le devis d'Euclid Eurotop, pour le relevé topographique, 8 040.00 € ttc. Ces deux devis sont acceptés à l'unanimité.

Questionnement de M. Godard : « Le relevé topographique payé par la commune, ne se retrouvera-t-il pas en ligne pour nourrir « l'Open data »

Sachant ce le projet va prendre entre 2 et 3 ans pour être réalisé, souhaitant voir ralentir les automobilistes, Monsieur le Maire présente le devis de Signalfast, afin de matérialiser 34 emplacements de stationnement sur la chaussée route du Bois, repeindre l'ilot des 2 côtés de circulation et une ligne discontinue sur toute la longueur des cases. Cette dépense s'élève à 1 344.00 ttc, le devis est accepté par l'assemblée.

2020-046 Défense incendie

Mme Godard et M. Le Maire ont rencontré le lieutenant Revel, du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime (SDIS 76), ce dernier les a informé qu'un arrêté relatif à la défense incendie du territoire communal doit être pris, il a souligné que la commune en majorité présente un risque « Ordinaire » ce qui se traduit par une distance de défense de 200 mètres et non 400 mètres, de ce fait il faut implanter au sainfoin 3 réserves d'incendie, le projet de reclasser le sainfoin en hameau n'est donc plus d'actualité. Le 7 janvier à 9h00 aura lieu en Mairie une réunion afin d'étudier la défense incendie sur tout le territoire communal, les conseillers qui le souhaitent y sont conviés.

M. Godard, signale que la Mairie doit informer, le Syndicat d'eau, lors du remplissage des réserves d'incendie, afin que cette consommation d'eau ne soit pas classée « Fuite d'eau »

2020-046 Divers

- ✚ Monsieur le Maire propose la création d'un trottoir rue du balai et présente un devis de l'Entreprise EBTP : 38 492.75 € ht pose de bordures le long de la propriété de M. Blondeaux, création d'un trottoir côté droit, et réfection de la voirie. Le devis est accepté, des demandes de subvention seront déposées.
- ✚ M. Sellier du bureau d'études V3D Concept, doit contacter des promoteurs afin d'intégrer une résidence pour seniors au projet du lotissement en accession à la propriété, puisque les services de l'Etat demandent de densifier le projet.
- ✚ Mme Colin Lescroël remercie pour la création du chemin d'accès vers la salle polyvalente, ce qui facilite le déplacement des enfants de la maternelle vers la cantine, également pour les séparations des WC. Elle informe que le SIVOS a changé de prestataire pour les repas, seront servis aux enfants des produits locaux, ce changement entraîne également la diminution du prix du repas qui va passer à 3 €.
- ✚ La porte de l'école maternelle et une fenêtre sont bloquées
- ✚ Il est signalé qu'un automobiliste a roulé sur le trottoir pour dépasser le bus en stationnement alors que des enfants étaient en face du véhicule
- ✚ M. Gogard informe que le Syndicat d'eau va lancer une campagne de changement des anciens compteurs, cela va se traduire par une augmentation de la consommation sur les factures puisque l'ancien compteur comptabilisait après 1,5 m3 consommé
- ✚ Il est signalé le stationnement gênant d'un véhicule près de l'emplacement réservé au bus
- ✚ Mme Vasseur signale l'écoulement régulier des eaux usées d'une habitation au Sainfoin sur la voirie
- ✚ Une dalle d'un regard présente un trou près de la Boucherie, son remplacement devient urgent
- ✚ Problème récurant des chiens errants qui vident et dispersent les poubelles ménagères
- ✚ Les personnes intéressées par l'achat des pylônes en béton sont invitées à s'inscrire en Mairie
- ✚ M. Dufeuille demande l'achat d'une boîte à outils complète pour l'agent communal
- ✚ M. Godard demande qu'un panneau « Dépôt au sol interdit » soit installé près des conteneurs
- ✚ M. Deconynck informe que M. Titouan Collard et M. Thomas Picard ont signés leur contrat de Service Civique. M. Collard au service de toutes les associations est chargé des animations M. Picard s'occupera du dossier de création du chemin de randonnée, M. Deconynck précise que ces contrats doivent obligatoirement compléter un cursus
- ✚ La Glassss souhaite revisiter les chars, les bénévoles intéressés seront conviés aux prochaines réunions

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45

